



AVIS AUX MEMBRES

Aux membres de la Coopérative Hydro Embrun Inc.

Conformément au règlement, avis vous est donné qu'il y a un poste d'administrateur à pourvoir est le suivant :

- Un (1) administrateur : terme de trois ans

Le (la) sociétaire briguant un poste doit en informer par écrit le secrétaire de la Coopérative Hydro Embrun Inc. **au plus tard à 15h le 31 décembre 2019.**

Toute mise en candidature doit comporter le titre du poste convoité, la signature du candidat et la signature d'au moins deux (2) autres sociétaires. **Le (la) sociétaire élu(e) devra suivre différents ateliers pendant son terme.**

Le secrétaire affichera une liste des mises en candidature au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

Seulement les mises en candidature faites conformément à cet avis seront soumises à l'approbation des sociétaires lors de l'assemblée annuelle.

Donné à Embrun, ce **29 novembre 2019.**

Benoit Lamarche
Directeur général

Liste des candidatures reçues à ce jour :

Michel Provost



ADMINISTRATEUR :

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Date : _____

Poste : _____

Candidat : _____
Signature s.v.p.

Membre : _____
Signature s.v.p.

Membre : _____
Signature s.v.p.